

Questions et réponses #1 - Services de gestion d'événements - Appel d'offres CE n° 500066137

Q1) Notre organisation se spécialise dans la conception et la facilitation de dialogues, d'ateliers et de réunions, en plus d'organiser des événements publics. Le Canada est-il ouvert à une proposition qui inclut ces services dans le cadre de notre proposition globale de services de gestion d'événements à la COP27 ?

R1) Comme spécifié dans l'énoncé de travaux, Environnement et changement climatique Canada (ECCC) recherche les services d'une équipe de gestion d'événements (EGE) pour aider à la collecte de propositions d'événements, à la création du programme d'événements, à la coordination logistique (p. ex. l'aménagement des salles) et à l'exécution des événements sur place (p. ex. les changements d'horaire), qui auront lieu au Pavillon national du Canada à la COP27. De plus, en collaboration avec ECCC, l'EGE élaborera quelques options et concepts pour des formats d'activités et d'événements possibles adaptés au Pavillon national du Canada. Il est attendu qu'une partie importante des événements seront organisés et conviés par des ministères, agences et corporations de la couronne du Gouvernement du Canada présentes sur les lieux et comprendront un ensemble varié de participants de divers groupes et secteurs. ECCC est ouverte à recevoir des propositions qui comprennent des services relativement au design et la facilitation de certains dialogues, ateliers et rencontres tel que spécifiés plus haut, et ce, bien que ceux-ci ne font pas partie des services essentiels requis. Ces services devraient être limités (en nombre) et clairement séparables des autres services (d'un point de vue de service et budgétaire).

Q2) Selon nos estimations, le travail requis pour réaliser le nombre d'activités prévues (jusqu'à sept événements par jour pendant une période de onze jours) nécessitera une équipe beaucoup plus nombreuse que les deux personnes dont le Canada est prêt à rembourser les frais de déplacement en vertu des termes de référence (plus probablement entre quatre et six personnes). Pouvons-nous soumettre une proposition qui inclut les services sur le terrain de personnel supplémentaire de notre Centre, étant entendu que nous ne pouvons demander le remboursement du voyage que pour deux personnes ?

R2) Oui. La proposition doit cependant être claire que les coûts seront couverts par l'entrepreneur et non soumis pour remboursement au Gouvernement du Canada.

Q3) D'autres employés du gouvernement du Canada seront-ils affectés à l'équipe chargée d'organiser cet événement sur le terrain, c'est-à-dire d'autres employés à temps plein des CETC et/ou de l'ambassade du Canada au Caire ?

R3) Oui. Il est attendu qu'un minimum de quatre (4) représentants d'Environnement et changement climatique Canada (y compris un haut fonctionnaire) seront présents à Sharm El-Sheik pour la durée complète de la CdP (et ce quelques jours avant le début officiel) et que ceux-ci seront entièrement dédiés au pavillon national du Canada.

Q4) Étant donné que nous sommes situés à Vancouver, en Colombie-Britannique, nous proposons de travailler avec le client par le biais de réunions virtuelles, plutôt qu'en personne - étant donné les dépenses, le temps et les émissions de carbone excessives qui seraient nécessaires pour nous déplacer régulièrement de Vancouver à Gatineau pour des réunions. Nous serions disponibles pour nous rencontrer en tout temps sur cette base. Les réunions en personne pourraient commencer lorsque notre équipe rejoindra la délégation canadienne sur le site de la conférence en Égypte. Cette façon d'effectuer le travail est-elle acceptable pour le Canada ?

R4) Comme souligné dans l'énoncé de travaux, les travaux seront réalisés dans les bureaux de l'entrepreneur, ainsi que sur le site du pavillon national, à Sharm El-Sheik, en Égypte. Conséquemment, il est attendu que la majorité du travail pourrait être fait de façon virtuelle entre l'entrepreneur et les représentants d'Environnement et changement climatique Canada. Ceci dit, il est possible que des rencontres en personne soient nécessaires, si applicable, et les coûts doivent être inclus dans la proposition.

Q5) Un montant maximal a-t-il été fixé pour ce contrat ?

R5) Non. Il est uniquement de la responsabilité des soumissionnaires potentiels de fournir un coût en réponse aux livrables et aux détails du calendrier de paiements.